

Flashinfo

Le pouvoir d'achat, la 1^{ère} préoccupation des français-es !

Par décret, le gouvernement fait passer 10 milliards € d'économie. Pour en finir avec l'austérité et la destruction des droits sociaux, la CGT appelle à agir partout dans l'unité la plus large. La grève féministe du **8 mars**, la journée d'action des personnel·les de la Fonction publique le **19 mars** et la journée de mobilisation des retraité·es le **26 mars** constituent des échéances majeures. Les paysan·es et agriculteurs-agricultrices, dans leur différence de situations, manifestent pour leur pouvoir d'achat.

Le 26 mars, à l'appel du groupe des 9, les retraité·es vont manifester pour défendre leur pouvoir d'achat et l'augmentation des retraites, la défense de la Sécurité sociale et des services publics de proximité. Les fonctionnaires mis en retraite pour invalidité ne seront augmentés qu'au 1^{er} avril et nous n'en connaissons pas le montant !!! Le bulletin de pension est utile pour vérifier l'augmentation ; c'est l'occasion de relancer la pétition.

Le 9 mars pour une paix juste et durable entre Palestine et Israël à l'appel du collectif dont la CGT.

Le 21 mars journée internationale de lutte contre le racisme ; à Sharpeville en Afrique du Sud, la police tue 69 manifestants noirs alors qu'ils manifestaient contre les laissez-passer imposés par l'apartheid.

La France est le 1^{er} pays à **consacrer le droit à l'avortement**. Cette constitutionnalisation, soutenue par 86% de la population, est due à la mobilisation féministe et progressiste avec la CGT. La **panthéonisation** de Missak et Mélinée Manouchian et des 23 résistants est un acte, tardif mais bienvenu, de justice et de reconnaissance. Ces 2 décisions, si elles sont justes, et nous les avons réclamées, ne cachent absolument pas les mauvais coups portés et quelques-uns sont dénoncés dans les articles ci-dessous.

Malgré les giboulées de mars, à nos baskets pour manifester le mardi 26 en invitant voisins et amis !

Vie syndicale

La CGT a émis un avis favorable à l'accord ASC, Activités Sociales et Culturelles, mais quel budget va être réellement attribué aux retraité·es. ? Le défi est bien de partir de nos besoins, salariés et retraités. Mais sont-ils bien définis ? La demande d'audience avec Philippe Wahl, PDG de La Poste, a été relancée (4500 signatures de « Postier·es un jour, Postier·es toujours »).



Luttes gagnantes

A **Brest** salariés, retraités et usagers du Finistère ensemble lors de la venue de Mr Wahl, PDG de La Poste. **Mirande PDC (32)** : Les 19 postiers grévistes mobilisés à 100% depuis 30 jours pour le respect de leurs conditions de travail et du service public en milieu rural et pour le maintien de leurs emplois.

Le SD 32 appelle à la solidarité financière: cgt-ptt-gers@wanadoo.fr.

Ukraine : Le 26 février, Macron a cru bon de mettre en perspective un possible déploiement de troupes de l'OTAN sur le sol ukrainien, tout en actant l'absence de consensus des pays concernés pour se mettre en avant pour des motifs politiques. La CGT soutient le peuple ukrainien confronté à la folie guerrière de Poutine et au côté du peuple russe toujours plus bâillonné face à l'autoritarisme de Poutine. L'urgence est d'agir pour la paix !

Palestine : La CGT exige que la France passe de l'indignation aux actes.

La CGT s'indigne des massacres commis par Israël contre Gaza, exige un cessez-le feu immédiat et la condamnation des crimes de guerre. Le 29 février, les tirs de l'armée israélienne ont provoqué plus de 100 morts, lors d'une distribution d'aide alimentaire. Plus de 30 000 personnes sont mortes dont une grande majorité de femmes et d'enfants. Les crimes de guerre et crimes contre l'humanité se multiplient dans ce qui s'apparente de plus en plus à un **génocide**.



Le samedi 9 mars, appel du Collectif national pour une paix juste et durable

Le peuple palestinien a le droit de vivre en paix sur sa terre ! Une paix juste durable ne sera possible que dans le cadre de la reconnaissance de tous les droits du peuple palestinien. **Cessez-le-feu total et permanent ! Levée durable du blocus de Gaza ! Protection du peuple palestinien à Gaza et en Cisjordanie ! Arrêt des livraisons d'armes à Israël, de toute coopération militaire et sécuritaire ! Sanctions contre Israël !** La CGT appelle à cette journée de manifestations.

« Simplification », ce n'est pas la remise en cause des droits !

Sous couvert de « simplification », le gouvernement porte atteinte aux droits et garanties des salarié·es : réduction des délais de saisie des conseils de prud'homme, exonération de certaines dispositions des accords de branche, élévation des seuils de déclenchement des obligations sociales. Ces mesures constituent une ligne rouge. La CGT appelle le gouvernement à les écarter clairement et immédiatement.

Elections TPE : 25/11 au 9/12/2024

Cela concerne 5 millions de salarié·es, dont beaucoup de jeunes en contrats d'apprentissage auxquels la CGT veut particulièrement s'adresser et de travailleuses et travailleurs saisonnier·es. Lancement de la campagne mercredi 20 mars à Montreuil. A noter que la CGT est la 1^{ère} organisation syndicale avec 26,31% des suffrages exprimés parmi ces salarié·es. Un résultat à confirmer et renforcer.

Le 15 mars, écrivons la suite des jours heureux !

Pour le 80^{ème} anniversaire du programme du CNR, la CGT organise un colloque et un rassemblement le 15 mars à Paris. La CGT a participé activement à la construction de ce programme et souhaite montrer comment les acquis de la Libération avaient permis un développement économique et social du pays à l'opposé de ce que Macron met en œuvre aujourd'hui.



Dossier. Pauvreté. cancer social p.12-22

Son Vie Nouvelle à portée de main, c'est une mine d'arguments pour se convaincre, pour convaincre de participer à la journée d'action du mardi 26 mars... Et ce n° au dossier sur le cancer social de la pauvreté se conclut par l'interview de la présidente d'ATD Quart monde : « Agir pour ne plus accepter l'inacceptable ». **On s'abonne ? On abonne un ami ? 15,50 € les 6 n°**

Gouvernement et patronat attaquent encore les seniors

Obligé·es de travailler deux ans de plus, les salarié·es de plus de 50 ans sont particulièrement touché·es par le chômage de longue durée (seules 35 % des personnes de + 60 ans sont encore en emploi). Le gouvernement veut réduire leurs droits à l'allocation chômage ! La CGT se bat pour mettre fin aux licenciements

massifs de seniors et garantir des aménagements de fin de carrières qui intégreraient la reconnaissance de la pénibilité.

Nos données de santé : non à l'hébergement chez Microsoft !

La CNIL permet d'entreposer des données du Système National des Données de Santé sur des plateformes « Cloud » non européennes, faute de trouver des solutions pérennes en Europe. Malgré la mise en place de « garde-fou », si l'hébergeur est Microsoft, la CNIL acte que des transferts sont possibles à tout moment vers les USA. La CGT exige l'investissement immédiat de l'État pour un hébergement sur une plateforme française.

Le 1^{er} Ministre double les franchises des actes médicaux, médicaments prescrits, actes de biologie et de radiologie, actes paramédicaux et transports sanitaires avec disparition du plafonnement annuel à 50€ de la franchise. C'est 800 millions sur le dos des retraités. Culpabilisant, ça causera des renoncements aux soins :

- Hausse des compléments santé
- Augmentation des dépassements d'honoraires
- Disparités territoriales

Nos 9 organisations de retraités, avec le Conseil de la CNAM, exigent le retrait des 3 décrets.

Congés payés en arrêt maladie

Après une très bonne décision de la Cour de Cassation sociale, sur le droit à congé payé, notamment pendant les arrêts maladie, une récente décision du Conseil Constitutionnel sème le doute. Pourtant la jurisprudence gagnée en Cassation est toujours valable. Le gouvernement doit l'appliquer. La CGT encourage à continuer les demandes et recours, y compris pour les retraités concernés. Voir lettre du jour spéciale Congés Payés/maladie N°43B.

Les NAO négociations annuelles obligatoires

Les négos ont permis d'arracher une revalorisation générale des salaires à 3,5% alors que la CGT demande 10% et le 13^{ième} mois.

Malgré un bénéfice net de 2,89 milliards d'€ soit + 10,5% par rapport à 2022 et l'augmentation des dividendes de 7,1% en 2 ans, Orange propose, en début de négociations, 1,6% d'augmentation collective pour les plus bas salaires et 0,1 pour les cadres.

DPD les propositions sont indécentes là aussi, une pétition est en cours.

Formation payante

Le Maire annonce que lors de l'utilisation du CPF, les salarié·e-s devront payer un reste à charge de 10% sur le prix de la formation.

Il invoque des économies budgétaires. Plutôt que de restreindre les droits des salariés, il ferait mieux de rétablir un réel droit à la formation professionnelle qualifiante et d'en revoir le financement hors marchandisation.

Sans-papiers régularisés

Au cours d'une audience CGT nous obtenons de Darmanin l'ouverture d'un processus de régularisation de l'ensemble des 620 sans papiers en grève. A l'heure de l'unique loi immigration, nous goûtons l'heure de ce succès dû à la persévérance dans la lutte de ces travailleuses et travailleurs. Merci pour ces luttes admirables.

CGT, FSU et Solidaires attaquent le décret sur le refus de C.D.I. au Conseil d'Etat.

Un salarié en contrat précaire sera donc désormais contraint d'accepter la 2^{ième} proposition sous peine de ne pas être indemnisé par le chômage. Non seulement le gouvernement restreint l'accès aux droits à l'assurance chômage mais il fait des employeurs des délateurs par le biais d'une plateforme de dénonciation. L'objectif est clair : vider de sa substance l'assurance chômage et forcer les privés d'emploi d'accepter n'importe quel poste.

La fuite en avant austéraitaire continue

Un décret acte 10 milliards € de coupes budgétaires, sans contrôle démocratique du Parlement. Ce serrage de vis vient s'ajouter aux 16 milliards de coupes dans le budget 2024, qui s'est traduit par la forte hausse des tarifs de l'électricité avec la suppression du bouclier énergétique. Plutôt que réduire les aides publiques massives et non conditionnées versées aux entreprises, plutôt que d'imposer les plus riches, le gouvernement continue de faire payer les salariés, les retraités.

Merci Martha

La CGT a honoré M. Desrumeaux, un femmage pour saluer la mémoire des femmes de combats. Elle commence à travailler à 9 ans et se syndique à 15. En 1933, elle organise une marche des chômeurs du Nord sur Paris. En 1936, elle apporte à Matignon les fiches de paie de centaines d'ouvrières, elle recrute, dans le Nord, des combattants pour les brigades internationales. Elle est plusieurs fois condamnée et emprisonnée. Elle sera déportée à Ravensbrück. Le parcours de Martha est emblématique de l'engagement sans faille des militantes.

Pour marquer l'inscription dans la Constitution de l'avortement comme d'une liberté « garantie », Sophie Binet appelle à agir pour « garantir le droit à l'IVG sur tout le territoire »